Image not found or type unknown

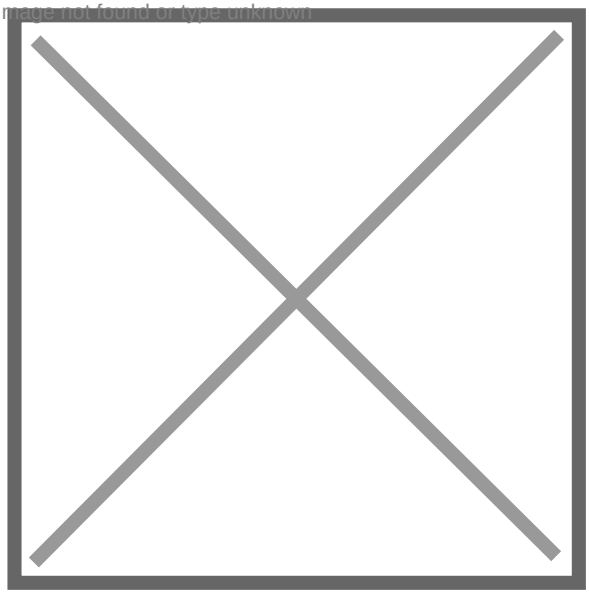

Je voudrais avoir un conseil avant de signer un contrat d extra

Par **bheri**, le **24/08/2009** à **21:46**

Bonjour,

j'ai un gros problème en ce moment.J'ai récemment effectué une periode d'essai de 4 mois dans une entreprise.Suite à cette periode d essai , l employeur m a annoncé une rupture de contrat sans motif.Donc, je me suis retrouvé au chômage.J'avais un emploi stable (cdi depuis 7 ans) dans mon ancien lieu de travail, c'etait à la demande de l'actuel employeur , j'ai quitte ce trvail là pour rejoindre son etablissement.Je suis degouté et me retrouve dans la galère avec une femme sans emploi et deux enfants à charges.Mon periode d'essai a touché sa fin le 20 aout.
L'employeur m'a recemment proposé un contrat d'extra pour le meme post.Mais il me semble qu'il est obligé de m'embaucher en cdi vu que j'ai déja effectué la periode d'essai? Peut il m'embaucher comme extra autant qu'il veut? doit il me donné logiquement un cdi?
que dois je faire?A votre avis, est ce que c est mieux que j attende un cdi avant de signer le contrat d'extra? que pensez vous?

cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés